



CONDITIONS GENERALES DE VENTE ET D'UTILISATION

SOCIETE D'EXPLOITATION DES REMONTEES MECANIQUES D'AVORIAZ (SERMA)

Société par actions simplifiées au capital de 16 500 000,00 €,
Immatriculée au RCS de Thonon les Bains sous le numéro 389 022 419,
N° TVA intracommunautaire : FR 323 890 22 419.
Siège social situé 98 Place Jean Vuarnet – 74110 Avoriaz,
N° tel : 04 50 74 02 15

Assurée en responsabilité civile professionnelle, dans les conditions prévues par l'article L220-1 du Code des assurances, auprès de ALLIANZ I.A.R.D – 1 Cours Michelet – CS 30051 – 92076 LA DEFENSE Cedex, par l'intermédiaire de notre courtier d'assurance l'agence Olivier BLANC, 10 avenue d'Evian 74200 THONON LES BAINS.

Numéro d'immatriculation ORIAS : 08040000

Exploitant le domaine skiable d'Avoriaz, ci-après dénommée «SERMA ou l'Exploitant ».

| PREAMBULE |

Acro'Park est une activité de loisirs de plein air consistant en un ensemble d'installations aménagées en hauteur dans un environnement naturel arboré, permettant aux participants de se déplacer d'un arbre à un autre par le biais d'ateliers variés (ponts suspendus, tyroliennes, filets, passerelles ...). L'activité est pratiquée en autonomie relative avec un matériel de sécurité spécifique fourni.

| 1. PRESTATIONS |

La SERMA propose plusieurs parcours aménagés dans le respect des normes de sécurité en vigueur et sont placés sous la surveillance d'une équipe qualifiée pendant les dates et horaires d'ouverture.

Les dates et horaires d'ouverture de l'activité Acro'Park sont disponibles sur le site www.skipass-avoriaz.com

| 2. CONDITIONS DE RESERVATION |

Réservation

La réservation est conditionnée à l'acceptation des consignes de sécurité et au respect des prescriptions d'âge et de taille.

- Parcours Vert : accessible à partir de 4 ans
- Parcours Turquoise : réservé aux personnes d'une taille minimale de 1m20
- Parcours Bleu : réservé aux personnes d'une taille minimale de 1m30
- Parcours Rouge : réservé aux personnes d'une taille minimale de 1m40

La réservation s'effectue en ligne sur le site www.skipass-avoriaz.com ou aux points de ventes des remontées mécaniques. Une réservation ne peut être considérée comme valide qu'après le règlement complet du prix de la prestation. Elle est confirmée par la réception d'un récépissé de commande par email ou par la remise d'un ticket de caisse, selon le mode de réservation choisi. Le récépissé de commande ou le ticket de caisse doivent obligatoirement être présentés à l'agent d'exploitation de l'activité pour accéder à celle-ci.

La réservation n'est valable qu'à la date et à l'heure mentionnés sur le récépissé de commande ou le ticket de caisse.

Annulation, non présentation et retard

En cas de retard, de non présentation ou d'annulation par le Client moins de 24 heures avant la prestation, celle-ci sera intégralement due.

Tarifs et modalités de règlement

Les tarifs sont disponibles sur le site www.skipass-avoriaz.com et aux points de ventes des remontées mécaniques. Ils sont exprimés en euros TTC et peuvent varier en fonction du taux de TVA en vigueur. Ils comprennent l'activité et la location du matériel de sécurité. Les remontées mécaniques permettant éventuellement d'accéder à l'activité ne sont pas incluses à la prestation.

Le prix de la prestation est intégralement versé à la réservation :

- par carte bancaire sur le site Internet
- par carte bancaire, Chèque-Vacances Connect ou en espèces aux points de vente.

L'absence de paiement entraînera l'annulation de la réservation.

| 3. ASSURANCE |

La SERMA est assurée en Responsabilité Civile pour l'activité proposée.

Le Client est informé que l'activité comporte des risques inhérents à la pratique. Il s'engage à être couvert par une assurance Responsabilité Civile valide couvrant les éventuels dégâts matériels et les dégâts causés à des tiers pendant l'activité.

La SERMA décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation relevant de faits personnels. Le Client est seul responsable de ses effets personnels pendant la prestation.

| 4. ANNULATION ET REMBOURSEMENT |

Un remboursement en totalité du prix, ou un report de la prestation, sont prévus si les conditions météorologiques contraignent à l'annulation de l'activité.

| 5. SECURITE ET RESPONSABILITE |

L'activité est effectuée de manière autonome en milieu montagnard. Il est responsable de sa propre sécurité et de celles des autres participants.

Le Client s'engage à :

- Prendre connaissance du briefing de sécurité obligatoire
- Respecter les règles de sécurité
- Porter les équipements de protection individuelle mis à sa disposition. La SERMA ne pourra être tenu responsable en cas de mauvaise utilisation de ces équipements.

La SERMA se réserve le droit d'exclure tout client qui contreviendrait aux règles de sécurité ou perturbant le bon déroulement de l'activité.

Si les conditions météorologiques ne permettent pas un accueil des clients en toute sécurité, la SERMA se réserve le droit d'annuler ou de reporter la prestation.

| 6. RECLAMATION |

Toute réclamation et pièces justificatives doivent être adressées à la SERMA via le formulaire en ligne disponible sur <https://avoriaz.requete-online.com/> dans un délai de deux (2) mois suivant la survenance de l'évènement à l'origine de ladite réclamation.

A défaut de réponse satisfaisante ou d'absence de réponse dans un délai d'au minimum soixante (60) jours suivant cette réclamation écrite (et dans un délai maximal d'un (1) an à compter de cette déclaration écrite, le client a la possibilité de saisir le Médiateur du Tourisme et du Voyage, dont les coordonnées et modalités peuvent être obtenues en consultant son site internet : www.mtv.travel. L'avis rendu par le médiateur ne s'impose pas aux parties au contrat.

| 7. PROTECTION DES DONNEES A CARACTERE PERSONNEL |

Un traitement de données personnelles du Client est effectué aux fins de la délivrance et la gestion des réservations. L'ensemble des informations demandées par l'Exploitant lors de la réservation est obligatoire. Si une ou plusieurs informations obligatoires sont manquantes, la réservation ne pourra pas être effective. La durée de conservation des données collectées permettant d'établir la preuve du contrat de transport est de 5 ans à compter de la collecte.

Certaines données demandées visent à la constitution d'une base de données billetterie et à l'envoi au Client d'offres promotionnelles, de lettres d'information, et d'enquêtes de satisfaction. Ce traitement est basé sur le consentement du Client.

La sécurité et la confidentialité de ces données sont garanties par la SERMA. L'ensemble de ces données est destiné à la SERMA et à ses partenaires autorisés. Elles sont conservées pendant un délai de 3 ans à compter de la fin de la relation commerciale entre le client et la SERMA. Conformément à la réglementation applicable, les clients de la SERMA peuvent accéder à tous moments aux données les concernant ou bien demander leur effacement. Ils disposent également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de leurs données (cf. cnil.fr pour plus d'informations sur leurs droits).

Pour exercer ces droits ils peuvent contacter la SERMA en charge de la protection des données par voie électronique rgpd@serma-avoriaz.com. Le client dispose enfin du droit d'adresser une réclamation auprès de la CNIL s'il estime que ces droits n'ont pas été respectés (les coordonnées de la CNIL sont disponibles sur son site Internet : www.cnil.fr).

| 8. TRAITEMENT DES LITIGES |

Ces présentes CGV sont établies en Français. Elles sont soumises tant pour leur interprétation que leur mise en œuvre, au droit français. Dans le cas où les présentes conditions seraient établies en plusieurs langues, il est expressément entendu que la version française est la seule à faire foi. En conséquence, il conviendra de se référer expressément et exclusivement à la version française.

En cas de différend survenant à propos de la validité, de l'interprétation ou de l'exécution des présentes CGV, le Client peut recourir gratuitement à une procédure de médiation conventionnelle ou à tout autre mode alternatif de règlement des litiges. A défaut de règlement amiable, le litige pourra être porté devant les tribunaux français, qui sont seuls compétents.

La réservation vaut pour acceptation pleine et entière de ces Conditions Générales de Vente, et de ses annexes. Celles-ci sont applicables à compter du dimanche 5 juillet 2026